



**MINISTRE DU COMMERCE
ET DE L'INDUSTRIE**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But- Une Foi**

UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE

**RAPPORT CONSOLIDE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015
PRESENTE PAR**

L'UNITE DE MISE EN ŒUVRE DU CADRE INTEGRE (UMOCI)

AU

SECRETARIAT EXECUTIF DU CADRE INTEGRE ET AU GESTIONNAIRE DU FONDS D'AFFECTATION SPECIALE

PROJET DE LA CATEGORIE 1 MIS EN ŒUVRE EN REPUBLIQUE DU MALI

*

Intitulé du projet: Appui au Cadre Intégré du Commerce (Catégorie 1)

Date d'approbation par le Conseil du CIR: 12 mars 2015

Date de signature du mémorandum d'accord: 12 mars 2015

Date de démarrage du projet: 16 mars 2015

Durée du projet: 6 ans

Budget total alloué au projet:

- Fonds multilatéral : USD 1 499 378

- Contribution de l'Etat malien : USD 653 022.

Montant reçu durant la période considérée au titre de l'Accord (en dollars EU): USD 150 000 (Fonds multilatéral).

Montant reçu d'autres sources de financement durant la période couverte : USD 343 200 (contribution de l'Etat)

Type de rapport: Rapport technique narratif

Période considérée: 1^{er} janvier au 31 décembre 2015

Montant déboursé pendant la période considérée (en dollars EU): USD 182 893,93 sur le Fonds multilatéral (FM) et USD 355 671 sur le Budget d'Etat.

**

Date: 31 janvier 2016

Nom de l'auteur du rapport: Issoufi Halassi MAÏGA

Fonction de l'auteur du rapport: Chargé du suivi des projets et de Renforcement des capacités commerciales à l'UMOCI

Fonction de la personne à contacter: Mohamed SIDIBE, Coordinateur National de l'UMOCI/Chevalier de l'Ordre National

Téléphone : 00223 20 21 26 73 /fax: 00223 20 21 53 67

Adresse électronique: msidibe@cirmali.org

Site web: <http://www.cirmali.org>

Adresse postale: BP 201

Nom du fonctionnaire autorisé:

**Mohamed SIDIBE,
Coordinateur National du Cadre Intégré,**

Bamako, le 31 janvier 2016

I.1 Aperçu général de la situation du pays dans le cadre de la mise en œuvre du projet

I.1.1 Evolution importante de la situation économique, commerciale, politique et sociale qui a influencé la mise en œuvre du projet.

L'économie malienne a souffert de la crise mais les prévisions de croissance et la poursuite du soutien financier de la communauté internationale permettent d'espérer que le pays retrouve son sentier de croissance des années 2000-2010. Durant cette décennie, le PIB a augmenté au taux annuel moyen de 5,7 %.¹ Le PIB du Mali a enregistré un taux de récession de 0,0% en 2012, après une année 2011 dont la croissance était déjà assez faible (2,7%).

Toutefois, en 2013, la croissance a connu une légère hausse avec 1,7 %, puis une forte augmentation de 7,2% en 2014. Cette forte augmentation du taux de croissance de 2014 s'explique par l'accroissement du taux dans le secteur primaire (10,4% en 2014 contre - 7,4% en 2013) grâce aux performances du sous secteur agricole (14,8% en 2014 contre -13,7% en 2013) et dans le secteur secondaire (9,1% en 2014 contre 5,5% en 2013) à cause d'une croissance dans les sous secteurs des produits agroalimentaires (35% en 2014 contre 14% en 2013) et des produits textiles (28% en 2014 contre -4,8% en 2013).

En 2015, le taux de croissance est estimé à 5,5% avec une baisse du taux de croissance dans le secteur primaire (3,9% en 2015 contre 10,4% en 2014) et le secteur secondaire (2,6% en 2015 contre 9,1% en 2014).

La part du commerce dans le PIB a augmenté avec une prévision de 6% en 2015 contre 2% de taux réalisé en 2014.

La balance commerciale du Mali reste déficitaire. Selon l'INSTAT², au premier trimestre 2015, les exportations sont de 110,4 milliards de FCFA contre 146,7 milliards de FCFA d'importations. Le solde commercial est de - 77,3 milliards de FCFA. Les exportations restent dominées par l'or, le coton et le bétail. Par contre, les importations sont dominées par les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et les combustibles minéraux.

Quant à la situation sociopolitique du Mali, elle reste relativement stable en 2015.

Plusieurs situations ou actions ont influencé directement ou indirectement la mise en œuvre du projet, notamment :

Au plan de l'environnement du projet :

- la mise en œuvre du programme d'activités 2015 du Ministère chargé du Commerce;
- l'adoption de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre en juin 2015 ;
- la revue 2014 du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017) ;
- l'élaboration en cours du document Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018)
- la mise en œuvre en cours du Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) de 2013 à 2018.

Au plan de la gestion du projet :

- la validation du document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2) par le Conseil du CIR ;
- le lancement d'une nouvelle phase du programme CIR (2016-2022).

¹ Institut National de la Statistique (INSTAT)

² Bulletin de conjoncture du 1^{er} trimestre 2015

I.1.1.1 Mise en œuvre du programme d'activités du Ministère du commerce et de l'Industrie au titre de l'année 2015 :

Le programme d'activités 2015 du Ministère du Commerce et de l'Industrie s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la deuxième génération du CSCR 2012-2017 et la mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre. Il est placé dans le contexte global de la sortie de la crise multidimensionnelle que le pays a traversé.

La poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé du Commerce a été retenue dans ledit programme à travers la mise en œuvre en cours des Projets de la Catégorie 1 et de la Catégorie 2 (Gomme arabique) à travers des activités de renforcement des capacités d'offre. Le projet de la Catégorie 2 sur le karité sera soumis cette année au Conseil du CIR pour approbation.

Le programme d'activités 2015 est évalué chaque trimestre. Les rapports d'activités sont transmis à la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) chargée du secteur commerce et les rapports financiers à la Direction des Finances et du Matériel du ministère du commerce et de l'industrie.

Ce programme d'activités rentre également dans le cadre de la mise en œuvre du PAG 2013-2018 qui vise, entre autres, à reconstruire une économie émergente et la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre qui vise la promotion des produits nationaux tant au niveau national qu'à l'exportation.

I.1.1.2 Mise en œuvre de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre adoptée en juin 2015 :

La Déclaration de Politique Générale du Premier ministre s'articule autour des axes qui sont :

- assurer la sécurité des personnes et la protection de leurs biens dans un environnement de paix ;
- **améliorer les conditions de vie et d'existence des populations ;**
- promouvoir la justice et l'équité.

En ce qui concerne le Commerce, il est envisagé, entre autres :

- la promotion des produits locaux, artisanaux et industriels tant au niveau national qu'à l'exportation ;
- le développement du secteur privé et le partenariat public-privé ;
- l'amélioration du climat des affaires.

Le Cadre Intégré appuie le développement des filières agricoles (karité, gomme arabique, mangue, bétail/viande). Les capacités du secteur privé sont renforcées à travers les formations, l'appui à l'amélioration de la qualité des produits, l'acquisition des équipements, la recherche de financement. Ces activités sont réalisées en partenariat avec les interprofessions des filières ou les associations professionnelles.

I.1.1.3 L'Atelier technique sur la revue 2014 du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), les 6 et 7 juillet 2015 à Bamako

L'objectif de l'atelier était de faire l'examen du bilan de mise en œuvre du CSCR sur la période 2012-2014 et de tirer les enseignements nécessaires pour une meilleure préparation de la reformulation du CSCR 2012-2017.

A l'issue de l'atelier, plusieurs recommandations ont été formulées, dont, entre autres, la poursuite de la mise en place du mécanisme institutionnel de la Politique Nationale Genre (PNG) et la diligence dans l'élaboration du 2ème plan d'actions de la PNG, le renforcement des capacités des ressources humaines pour la croissance et la compétitivité.

I.1.1.4 Elaboration en cours du document Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018)

Un document de référence appelé CREDD a été initié. Il intègre les priorités des différents cadres stratégiques existants : le CSCRP (2012-2017), le PAG (2013-2018), le Plan de Relance Durable du Mali (PRED), le PAG (2013-2014), le Programme de Développement Accéléré des Régions du Nord (PDA/RN), l'Accord pour la paix et la réconciliation et la Stratégie spécifique de Développement des Régions du Nord. Il prend en compte également les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD).

I.1.1.5 Mise en œuvre en cours du Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) de 2013 à 2018

Le PAG se propose de prendre en charge les priorités du Président de la République à travers 6 axes prioritaires :

- la mise en place d'institutions fortes et crédibles ;
- la restauration de la sécurité des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en œuvre d'une politique active de réconciliation nationale ;
- la reconstruction de l'école malienne ;
- **la construction d'une économie émergente et**
- la mise en œuvre d'une politique active de développement social.

Le Cadre Intégré contribue à la mise en œuvre du PAG à travers le renforcement des capacités d'offre conformément à l'axe sur la «**construction d'une économie émergente** ». Le discours bilan du Président de la République, à l'occasion de la présentation du nouvel an, a rappelé les efforts du ministère du commerce et de l'Industrie à travers les activités de renforcement des capacités d'offre des filières agricoles (karité, mangue et gomme arabique) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Un extrait de son discours : " Au titre du Ministère du Commerce et de l'Industrie.....en vue de supporter encore plus vigoureusement ce secteur, le Gouvernement a consenti des appuis techniques et financiers conséquents à plusieurs associations et groupements féminins opérant dans le domaine de la transformation des produits locaux comme le karité, la gomme arabique et la mangue. Pour cette dernière, le volume des exportations a atteint 39 000 tonnes en 2015, avec un chiffre d'affaires de près de 23 milliards de F CFA" (journal Essor du 4 janvier 2016).

I.2 Effets sur les objectifs du projet

I.2.1 Effets possibles sur l'atteinte des objectifs du projet.

Malgré certaines contraintes comme l'absence d'un manuel des procédures administrative, financière et comptable de l'UMOCI, le Cadre Intégré a atteint ses objectifs durant la période considérée. Le draft du manuel est disponible. Le document finalisé doit être validé par le Comité de pilotage du Cadre Intégré.

PARTIE II: RENSEIGNEMENTS ACTUALISÉS SUR LA MISE EN ŒUVRE

II.1 Aperçu général des résultats

II.1.1 Principales activités mises en œuvre dans le cadre du plan de travail durant l'année 2015

II.1.1.1 Résultats prévus

Le Projet de la Catégorie 1 a été prolongé pour 2 ans après 4 ans de mise en œuvre. Le document de projet a été approuvé en mars 2015 par le Conseil du CIR.

Conformément aux résultats attendus du projet et au programme d'activités approuvés par le Comité de pilotage, les activités suivantes étaient prévues:

- Assurer le fonctionnement de l'UMOCI;
- Assurer la communication du CIR;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan de renforcement des capacités du Ministère du commerce, de l'UMOCI et ses partenaires;
- Elaborer et mettre en œuvre le plan de durabilité du projet ;
- Elaborer et mettre en œuvre le Plan de mobilisation des ressources en collaboration avec le Facilitateur des donateurs du CIR au Mali ;
- Finaliser et faire valider le manuel des procédures administrative, financière et comptable du Cadre Intégré ;
- Présenter l'état d'avancement du CIR aux organes du CIR (Comité interministériel, Comité de pilotage, Comité de suivi et de coordination des projets de la Catégorie 2) et aux PTF, regroupés autour de la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP) ;
- Evaluer la mise en œuvre du projet de la Catégorie 1 ;
- Contribuer à l'élaboration du document de la Politique de développement du commerce et son plan d'actions à travers un appui et la participation aux travaux d'élaboration dudit document;
- Soutenir la Commission Nationale de Suivi des Accords de l'OMC et des relations avec la CNUCED et l'Accord de Partenariat Economique (APE) ;
- Appuyer l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali (APEX Mali) ;
- Contribuer à la création du Guichet Unique à l'Exportation ;
- Appuyer le secteur privé : Former les acteurs à l'élaboration d'un Plan d'affaires ;
- Appuyer l'élaboration des statistiques fiables sur certaines filières (mangue, gomme arabique et karité) ;
- Participer aux travaux des revues annuelles du CSCR 2012-2017 ;
- contribuer à la mise en œuvre d'autres politiques sectorielles : Politique Nationale du Genre du Mali, Stratégie pour le développement du secteur agroalimentaire ;
- Participer aux réunions des organes d'orientation d'autres projets en partage des mêmes objectifs avec l'UMOCI : Programme d'Appui à la Croissance Economique et à l'Emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP), Programme de Renforcement des Capacités Commerciales (PRCC);
- Participer à la réunion d'arbitrage du Budget Spécial d'Investissement (BSI) pour l'allocation du financement intérieur chaque année ;
- Participer aux Revues du Budget/Programmes et des Projets/Programmes ;
- Effectuer deux (02) voyages auprès des instances du Cadre Intégré et les Institutions Internationales à Genève;
- Organiser deux (02) voyages de deux (02) personnes dans une capitale de donateur (missions de partage d'expériences pour la mise en place des Centres pour le Commerce et le Développement Intégré (CECODI) et la recherche de financement;
- Participer au 5ème Examen Global de l'Aide pour le commerce en 2015 à Genève (Suisse);
- Participer au 14ème Forum de la Loi américaine pour la croissance économique et les opportunités en Afrique (AGOA), prévu du 24 au 27 août 2015 à Libreville au Gabon ;
- Participer à la 10^{ème} Conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2015 à Nairobi (Kenya).

II.1.1.2 Résultats obtenus en 2015

II.1.1.2.1 Fonctionnement de l'UMOCI et formation du personnel de l'UMOCI et de ses partenaires

- Le fonctionnement de l'UMOCI est assuré
- les matériels, les équipements informatiques et les fournitures de bureau sont acquis ;

- le personnel de l'UMOCI est motivé (les salaires sont payés régulièrement) ;
- **Formations du personnel de l'UMOCI et ses partenaires sur les thèmes suivants :**
 - la Gestion administrative, financière et l'audit des programmes et projets;
 - la planification opérationnelle ;
 - la Passation des marchés : fournitures et consultants ;
 - le suivi évaluation des Projets/Programmes (Gestion axée sur les résultats) ;
 - le management de la qualité ;
 - le renforcement des capacités en management des Secrétaires Assistants;
 - le suivi et- évaluation des projets et programmes.

II.1.1.2.2 Validation de l'Etude Diagnostique pour l'Intégration du Commerce (EDIC) actualisée et sa matrice d'actions:

Les 2 et 3 avril 2015 à Bamako, s'est tenu l'atelier de validation de la matrice d'actions de l'Etude Diagnostique sur l'Intégration du Commerce (EDIC) actualisée. L'atelier a regroupé 200 représentants du secteur public, privé, de la Société civile et des Partenaires techniques et financiers.

La cérémonie d'ouverture de l'Atelier a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère du Commerce et de l'Industrie. Etaient présents à l'atelier, les représentants du Secrétariat Exécutif du CIR, de la CNUCED et du PNUD.

L'atelier s'est déroulé en deux (2) étapes :

- les différentes présentations ;
- les travaux de groupes.

Les différentes présentations ont porté sur les thèmes suivants qui ont été exposés par les Consultants:

- Environnement économique lié au commerce et à l'investissement ;
- Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel d'appui au développement du commerce et de l'investissement ;
- La facilitation des échanges, transports et politique commerciale ;
- Etudes Sectorielles : agriculture et pêche.

Trois (03) groupes ont été constitués conformément aux différentes présentations. Chaque groupe a désigné un Président et un Rapporteur. Les travaux des groupes ont été présentés en plénière, suivis des débats.

A l'issue des débats, les recommandations ont été formulées par les groupes qui ont été constitués conformément aux thèmes suivants :

- Cadre réglementaire et institutionnel ;
- facilitation des échanges, transports et politique commerciale ;
- agriculture.

L'EDIC et sa matrice d'actions sont disponibles sur les sites web du CIR Mali et de la CNUCED.

II.1.1.2.3 Participation à la Plate forme globale du CIR, du 17 au 19 mars 2015 à Genève (Suisse).

La Plate-forme globale a donné l'occasion de partager les expériences en matière de mise en œuvre du CIR dans les pays bénéficiaires. Le Coordinateur National de l'UMOCI a présenté un thème sur les mesures visant à renforcer la mobilisation des ressources, l'appropriation et la durabilité.

Suite à cette Plate forme globale, le Comité directeur du CIR a approuvé le 21 mai 2015 les principales recommandations concernant le nouveau programme cadre du CIR, présenté par le Conseil du CIR. Ce nouveau programme cadre, élaboré par le partenariat dans son ensemble, est le fruit d'un processus

consultatif et inclusif lancé immédiatement après l'approbation des conclusions et recommandations positives de l'évaluation globale du CIR de 2014.

Ce processus comportait la mise en place au sein du Conseil du CIR d'un groupe de travail chargé de définir la portée et les modalités de la deuxième phase du programme (2016 - 2022) et d'organiser la tenue à Genève en mars 2015 de la première Plate forme mondiale du partenariat CIR où 237 représentants des PMA, des donateurs et des organismes partenaires ont examiné les propositions présentées et ont pris part à la conception de la deuxième phase du programme.

Les conclusions de la Plate forme ont permis de préparer le 5^{ème} Examen de l'Aide au commerce au cours duquel la nouvelle phase du programme CIR a été lancée.

II.1.1.2.4 Participation à la Réunion ministérielle de Haut niveau sur le suivi de la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les Pays en développement sans littoral (PDSL), tenue du 02 au 04 juin 2015 à Livingstone en Zambie

La réunion s'inscrivait dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des PDSL couvrant la période 2014-2024.

Le programme de Vienne fait suite à celui d'Almaty qui a été adopté en 2003 en faveur des PDSL en vue de répondre aux besoins particuliers de ces pays en matière de commerce, de transit et de transport.

Conduite par le Ministre de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement, la délégation malienne était composée du Directeur National des Transports Terrestres, Maritimes et Fluviaux ; du Chef de Département du Fonds et Programmes de Développement à la Direction de la Coopération Multilatérale ; de l'Expert chargé du suivi des projets et de Renforcement des capacités commerciales à l'UMOCI; du Chef de Section des Transports Maritime, Fluvial et du Transit ; du représentant du Conseil National du Patronat du Mali et du représentant de la Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence.

A l'issue de la réunion, la délégation malienne a formulé les recommandations suivantes :

- créer, dans les meilleurs délais, le mécanisme de coordination nationale par un acte administratif;
- recruter un consultant chargé d'élaborer le plan d'action de mise en œuvre du Programme de Vienne et proposer des indicateurs de suivi (les termes de référence seront élaborés et soumis à une réunion restreinte pour validation) ;
- organiser l'atelier de validation du Plan d'action national pour la mise en œuvre du Programme de Vienne au Mali ;
- solliciter l'appui technique et financier du Bureau du Haut Représentant pour la mise en œuvre des activités de sensibilisation à l'endroit des acteurs concernés ;
- porter le message de l'engagement du Mali pour la mise en œuvre du Programme de Vienne aux conférences et sommets.

Un Comité national de suivi de la mise en œuvre du Programme d'actions de Vienne a été créé par Décision du Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration africaine.

II.1.1.2.5 Participation au 5^{ème} Examen de l'Aide pour le commerce, du 30 juin au 2 juillet 2015 à Genève en Suisse

Le 5^{ème} Examen global de l'Aide pour le commerce a eu pour thème "Réduire les coûts du commerce pour une croissance durable et inclusive". Cet examen a permis d'approfondir la question des coûts du commerce

et d'examiner la façon dont l'Aide pour le commerce peut promouvoir une croissance inclusive et durable au moyen de mesures visant à réduire les coûts du commerce.

Les séances plénières parfois parallèles ont été organisées sur des thèmes, dont, entre autres, l'importance de l'Aide pour le commerce, la réduction des coûts du commerce pour le développement du commerce des marchandises et des services des PMA, le rôle de la facilitation du commerce

Dirigée par le Ministre du Commerce et de l'Industrie, la délégation malienne était composée du Directeur National du Commerce et de la Concurrence et du Coordinateur National du Cadre Intégré.

Le Ministre a animé un thème dans le cadre de la session plénière consacrée à « Réduire les coûts du commerce dans la chaîne de valeur du coton ».

Dans le cadre de ce 5^{ème} examen, le Secrétariat Exécutif a organisé un événement sur le lancement de la deuxième phase du CIR. Des cas d'expériences sur les résultats du CIR ont été partagés.

II.1.1.2.6 Participation du 14^{ème} Forum sur la Loi américaine sur la Croissance et les Opportunités de Développement en Afrique (AGOA), du 24 au 27 août 2015 à Libreville au Gabon.

Le 14^{ème} Forum AGOA visait, d'une part, à diagnostiquer l'évolution des échanges commerciaux entre les Etats Unis d'Amérique et les pays éligibles d'Afrique sur la période des 15 ans écoulés et, d'autre part, à explorer les voies et moyens de tirer le plus grand profit de la nouvelle décennie qui s'ouvre suite à la prorogation de l'AGOA. Le thème du Forum était « AGOA, 15 ans après : Pérennisation du partenariat durable entre les Etats-Unis et l'Afrique en matière d'investissements et de commerce ».

Une nouvelle Loi a été votée par le Congrès américain pour la poursuite de l'AGOA pour 10 ans supplémentaires à partir de 2015.

Les travaux du Forum ont été sanctionnés par plusieurs recommandations fortes formulées par les ministres africains en charge du Commerce, le secteur privé, la société civile et l'AWEP (les femmes entrepreneures).

Parmi les recommandations, il a été retenu la redynamisation du cadre institutionnel dans les pays et l'adoption d'une stratégie nationale AGOA.

Les différentes rencontres se sont déroulées à travers des discussions, des échanges d'expériences entre participants autour d'un grand nombre de sujets autour des défis et des opportunités de l'AGOA.

La délégation malienne était conduite par un Conseiller Technique du MCI. Il était accompagné par le Directeur Général de l'Agence pour la Promotion des Exportations du Mali (APEX Mali) ; le Directeur Général Adjoint du Centre de Développement de l'Artisanat Textile (CDAT) ; l'Expert chargé du suivi des projets et de Renforcement des capacités commerciales à l'UMOCI ; l'Assistant économique et commercial de l'Ambassade du Mali à Washington (USA) ; le Représentant de la Société Civile et la Présidente du Programme africain pour les femmes entrepreneurs pour le Mali (AWEP Mali).

L'UMOCI a pris en charge le stand pour l'exposition des produits maliens qui sont éligibles à l'AGOA.

II.1.1.2.7 Participation à la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), tenue du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi au Kenya

La 10^{ème} Conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) s'est tenue du 15 au 18 décembre 2015 à Nairobi au Kenya.

La délégation malienne était conduite par le Ministre du Commerce et de l'Industrie. Il était accompagné par l'Ambassadeur Résident du Mali auprès de l'ONU à Genève, le 2^{ème} Conseiller à la Mission Permanente du Mali à Genève, le Directeur National du Commerce et de la Concurrence, le Coordinateur National de l'UMOCI, un Agent de la CMDT, un Agent de la DNCC et un Agent de l'UMOCI.

Le Coordinateur National du Cadre Intégré a participé à la conférence d'annonce de contributions pour la deuxième phase du CIR qui s'est tenue le 14 décembre 2015, à la veille de l'ouverture officielle de la 10^{ème} Conférence de l'OMC.

A cette occasion, une annonce de contribution de **90 millions de dollars US** a été faite pour la 2^{ème} phase du CIR. Un film sur les résultats de la gomme arabique au Mali a été présenté lors de la conférence pour montrer l'impact du projet sur l'augmentation des revenus des acteurs de la filière.

II.1.1.2.8 Organiser les réunions du cadre institutionnel du CIR (réunions du Comité de Pilotage et du Comité Interministériel) : En 2015, trois (3) réunions du Comité de pilotage se sont tenues :

- **la 1^{ère} réunion** s'est tenue le 30 janvier 2015 dans la salle de conférence du ministère du Commerce et de l'Industrie sous la présidence du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président dudit Comité.

Madame l'Ambassadeur du Royaume de Danemark au Mali, Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré au Mali qui avait été invitée pour coprésider la réunion était empêchée.

Sur les Trente Neuf (39) membres du Comité de pilotage, trente-quatre (34) étaient présents. L'Interprofession de la Filière Mangué (IFM) était représentée.

La principale conclusion de la réunion est l'approbation des Plans de travail 2015 des Projets d'Appui aux Filières Agroalimentaires d'Exportation (FIAGRO) et d'Unité de Transformation de Fruits de Yanfolila (UTRAFRUY), sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les participants.

- **la 2^{ème} réunion** s'est tenue le 7 septembre 2015 dans la salle de conférence du MCI sous la coprésidence du Ministre du Commerce et de l'Industrie, Président dudit Comité et Madame l'Ambassadeur du Royaume de Danemark au Mali, Facilitateur des donateurs du Cadre Intégré au Mali. En plus des membres du Comité de pilotage, il faut noter la présence du Représentant du Directeur Pays du PNUD. Les Interprofessions des filières Mangué et Karité étaient également représentés en qualité d'observateurs.

A l'issue de la réunion, les recommandations suivantes ont été formulées :

- préparer une note sur les principales motivations pour la révision des plans de travail révisés des projets en cours de mise en œuvre ;
- présenter les plans de travail dans un canevas standard pour la lecture des membres du Comité de pilotage ;
- présenter le compte rendu et faire l'état de mise en œuvre des recommandations de la réunion passée.

La principale conclusion de la réunion est l'approbation des Plans de travail révisés des Projets FIAGRO, Gomme arabique, Catégorie 1 (phase 2) et UTRAFRUY, sous réserve de la prise en compte des observations formulées par les participants.

La réunion visait à prendre en compte également les nouvelles actions jugées prioritaires en fonction du contexte actuel notamment la filière bétail-viande.

- **la 3^{ème} réunion** s'est tenue le 27 novembre 2015 sous la présidence de Monsieur Yoro SIDIBE, Conseiller technique au ministère du commerce et de l'Industrie, représentant le Président du Comité de pilotage du CIR. Les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion ont porté sur la révision des plans de travail des projets FIAGRO et de la Catégorie 1.

Les principaux changements approuvés par les membres ont porté sur la prise en compte des activités sur le renforcement des capacités des acteurs de la filière bétail/viande.

II.1.1.9 Mission de supervision du Gestionnaire des Fonds du CIR, du 04 au 11 février 2015 à Bamako

La mission de M. Bonaventure TRAORE, Administrateur Principal Régional de Portefeuille à l'UNOPS, avait pour but de faciliter la mise en œuvre des activités des deux projets (Catégorie 1 et Projet Gomme arabique (Catégorie 2)) et la bonne exécution des termes des protocoles d'accord à sa responsabilité fiduciaire. Elle permettait d'assister le MCI et l'UMOCI dans la mise œuvre des projets, notamment les responsabilités fiduciaires du Ministère et de l'UMOCI et d'examiner les conditions de mise en œuvre de la Phase 2 du projet de catégorie 1 et les modifications portées aux arrangements de mise en œuvre du projet de catégorie 2 sur la Gomme arabique.

La mission s'est intéressée aux Rapports financiers, aux Rapports d'audit et au suivi de la mise en œuvre des recommandations antérieures de supervision.

Une réunion s'est tenue sur la mise en œuvre du Projet Gomme arabique avec les bénéficiaires. Des rencontres ont eu lieu respectivement avec le PNUD et l'Ambassade Royale de Danemark (Facilitateur des donateurs du CIR au Mali).

La mission a eu une séance de travail avec le Point Focal et l'UMOCI. Elle a insisté sur la finalisation du manuel des procédures administrative, financière et comptable de l'UMOCI.

II.1.1.10 Appuyer les structures du ministère du commerce et de l'Industrie

- Cabinet du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) :
 - Prise en charge d'un Conseiller Technique du Ministère chargé du commerce à la Conférence Bordeless 2015 : commerce régional et sécurité alimentaire, du 19 au 21 mai 2015 à Abidjan en Côte d'Ivoire ;
 - Participation à la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2015 à Nairobi au Kenya ;
- Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence (DNCC) : acquisition des équipements dans le cadre de la mise en place du Guichet Unique à l'Exportation ;
- Agence pour la Promotion des Exportations du Mali (APEX Mali) : appui dans le cadre de la participation du Mali à l'Exposition Universelle de Milan (Expo Milan) en Italie ; appui à la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) ;
- Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du ministère du commerce et de l'Industrie : financement de l'élaboration des statistiques et l'atelier de validation de l'annuaire statistique pour l'année 2014 ;
- Centre de Développement du secteur agroalimentaire (CDA) : financement de l'impression de l'annuaire du secteur agroalimentaire ;
- Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité (AMANORM) : appui à l'élaboration des normes techniques des filières agricoles (gomme arabique, rônier, thé, banane).

Les appuis aux autres structures du MCI ont été évalués à environ 200 millions de FCFA, soit 338 848 USD.

II.1.1.2.10 Autres activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre des autres projets du Programme Cadre Intégré au Mali durant le premier semestre 2015 :

II. 1.1.2.10.1 Suivi du fonctionnement de l'Unité de transformation des Fruits de Yanfolila (UTRAFRUY)

- Exploitation de l'UTRAFRUY;
- Production de confitures : **5659 pots** de confitures de mangues de 220 g et **1517** pots de compotes de mangues;
- Appui à la promotion commerciale de la confiture de l'UTRAFRUY aux manifestations commerciales: Exposition Universelle de Milan (Italie), Foire Internationale de Dakar (FIDAK) ; Foire de fin d'année 2015 (Bamako) ;
- Ventes promotionnelles de confitures de mangues : 4460 pots pour une valeur de 2 230 000 FCFA, soit 3 778,15 USD³;
- Accompagnement de l'UTRAFRUY à la certification ISO 22000 : **Le Certificat est obtenu**;
- Formation de 16 femmes de la Coopérative sur l'hygiène et la qualité ;
- recherche de partenaires pour la confiture lors des manifestations commerciales.
- Participation à la Conférence internationale sur la certification des produits agricoles, tenue du 8 au 11 décembre 2015 à Abidjan en RCI : prise en charge d'un stand, d'une transformatrice de l'UTRAFRUY et 04 agents de l'UMOCI.

II. 1.1.2.10.2 Appui aux Filières Agroalimentaires d'Exportation (FIAGRO)

Appui aux acteurs de la filière mangue :

- appui à l'amélioration de la qualité des mangues : couverture phytosanitaire des vergers de 5 000 ha de vergers de manguiers traités, Sensibilisation des Producteurs aux Bonnes Pratiques Agricoles (BPA). L'Office de Protection des Végétaux (OPV) n'a pas effectué des missions de suivi en raison du changement du Comité de suivi composé de l'Interprofession de la Filière Mangue (IFM), les Directions Régionales du Commerce et de la Concurrence et des représentants des Préfets et des Conseils des Cercles;
- Mise à disposition des équipements phytosanitaires aux acteurs de la filière mangue (**200** atomiseurs, **1500** pulvérisateurs et **1000** combinaisons de protection) ;
- Réalisation d'un Sketch de sensibilisation sur la méthode de lutte mécanique contre la mouche de fruits à la Télévision Nationale (12 diffusions) ;
- Appui au bilan de la campagne mangue 2015 : collecte et analyse des données statistiques ; organisation des ateliers régionaux par bassin de production (Bamako, koulikoro et sikasso), atelier de validation des statistiques de commercialisation y compris l'exportation de mangues fraîches en 2015 ;
- Formation et sensibilisation des acteurs de la filière mangue sur les techniques de traitement phytosanitaire des vergers de manguiers ; la connaissance des produits phytosanitaires ; les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ; les techniques de cueillette et le Guide d'autocontrôle.

Tous ces appuis ont permis de contribuer à l'augmentation des exportations des mangues : le volume de mangues exportées est de **38 799,21** tonnes de mangue fraîche en 2015 y compris le volume de mangue transformé (séchée, confiture, purée, concentré etc.) soit **12 839 398 250F CFA, soit 21 752,99 USD**. En termes d'exportation, la mangue fraîche, à elle seule, a généré un chiffre d'affaires de **7 860 162 000F CFA, soit 13 316 981,68 USD** pour **25 430,35 tonnes**. En termes de ressources, la mangue a généré un chiffre d'affaires de **24 803 008 250** de francs CFA, soit 42 022 188,16 USD (tous les acteurs de la filière confondus).

Appui aux acteurs de la filière karité :

- Accompagnement des acteurs de la filière karité à la 7^{ème} Conférence internationale sur le karité,

³ 1USD=590,236 FCFA

ténuée en avril 2015 à Ouagadougou au Burkina Faso : **41 participants maliens dont trente (30) acteurs directs avec 25 femmes** de la filière karité ont pris part à la Conférence.

Le Ministère du Commerce et de l'Industrie à travers l'UMOCI a accompagné l'Association des Professionnels de la Filière Karité au Mali (APROKAM) par la prise en charge des :

- frais de la location d'un Bus de 55 places pour le transport des acteurs de la filière karité;
 - frais de location de trois (03) stands de 4m² et leur décoration ;
 - frais de couverture médiatique ;
 - la mise à disposition de deux (02) normes nationales sur l'amande et le beurre de karité élaboré par le Comité technique en collaboration avec l'Agence Malienne de Normalisation et de Promotion de la Qualité (AMANORM).
- Programme d'amélioration de la qualité des amandes de Karité Phase 2 : Renforcement des capacités des organisations de femmes du Cercle de Bla dans la production et la commercialisation des amandes de karité: 116 femmes intervenant dans la transformation du karité en beurre sont formées dans le cercle de Bla ;
 - Appui à la mise en place d'une Unité de Transformation de beurre de karité dans le Cercle de Dioila: Appui à l'équipement d'une Unité de Transformation de beurre de karité au profit de 110 femmes de l'Association des Femmes Rurales Productrices de Karité de Niantjila (Cercle de Dioila) ;
 - Appui à la mise en place d'un système d'information commerciale pour les acteurs de la filière karité.

Appui aux acteurs de la filière bétail/ viande :

Les capacités des acteurs de la filière bétail/viande sont renforcées à travers la mise en place d'un fonds de garantie ; l'acquisition de trois (03) pèse bétail ; la location de magasins de stockage d'aliments bétail ; la réalisation d'une étude sur la filière bétail/viande et la réalisation d'un sketch de sensibilisation sur le pèse bétail.

Accompagnement des acteurs des filières agricoles et des structures d'appui au commerce aux manifestations commerciales à travers la prise de:

- Transport des produits d'exposition du Mali à l'Exposition Universelle de Milan (Italie) ;
- 01 exportatrice de mangue et un transformateur de mangues au Salon Fancy Food aux USA;
- transport de 39 participants, 03 transformatrices de produits agroalimentaires et 2 encadreurs à la Foire Internationale de Dakar (FIDAK) ;
- 02 stands et une transformatrice de produits agroalimentaires à la Foire de fin d'année 2015 à Bamako.

II.1.1.2.11 Autres rencontres :

II.1.1.2.11.1 Réunions hebdomadaires

- Conseils de cabinet du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MC) : Le Coordinateur national de l'UMOCI participe à la réunion hebdomadaire de contrôle de tâches présidée par le Ministre avec les Directeurs nationaux, les Chefs de services et les Coordinateurs de projets rattachés au département. Cela permet un partage d'informations sur les activités du programme CIR et de créer une synergie avec les activités des autres structures du département et aussi le suivi (contrôle des tâches).
- Réunion du personnel de l'UMOCI : Deux réunions se sont tenues les 26 octobre 2015 et le 4 janvier 2016 sous la présidence du Coordinateur national. L'ordre du jour de ces réunions a porté sur la réorganisation des tâches.

Une fiche de contrôle de tâches a été établie pour une meilleure efficacité dans la réalisation des activités. Une réunion du personnel est prévue après chaque 15 jours.

II.1.1.2.11.2 Participation de l'UMOCI à d'autres réunions au niveau national :

- Réunion d'échanges à l'APEX Mali sur la mise en place d'un programme d'assistance technique liée au commerce au Mali en collaboration avec le Centre du Commerce International (CCI), le 21 mai 2015 à Bamako ;
- Réunion d'échanges sur les relations d'affaires et de partenariat entre les interprofessions « Vision Interpro », le 30 avril 2015 à Bamako organisée par le PCDA ;
- Réunion d'échanges en vue de l'élaboration des TDR relatifs à la capitalisation des différentes expériences en matière de structuration, d'organisation et de formation du monde rural à travers le pays les 25 dernières années, le 14 avril 2015 à Bamako ;
- Réunion technique sur la Revue 2014 du CSCRP, les 6 au 7 juillet 2015 à Bamako.

I.1.1.3 Analyse des progrès accomplis pour atteindre les résultats mesurés par les indicateurs durant l'année 2015:

Résultat 1: Développement de capacités institutionnelles et de gestion suffisante dans les Pays du CIR pour la formulation et l'application de stratégies liées au commerce et de plans de mise en œuvre :

- les capacités de l'UMOCI sont renforcées : nombre d'équipements acquis ;
- le personnel de l'UMOCI est motivé : les salaires payés ;
- le personnel de l'UMOCI formé ;
- les capacités de la DNCC sont renforcées : des équipements informatiques sont acquis dans le cadre de la création du Guichet unique à l'exportation ;
- trois (03) réunions du Comité de Pilotage tenues: les membres sont informés sur l'état d'avancement du Cadre Intégré ;
- l'atelier de validation de l'EDIC actualisée tenu : l'EDIC et la matrice d'actions validée sont disponibles ;
- Mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 de la filière gomme arabique : nombre de missions de sensibilisation menées ; nombre de récépissés obtenus ((177 sociétés coopératives (producteurs et collecteurs) et 19 Unions des Sociétés coopératives (producteurs et collecteurs)) en vue de la mise en place de l'Interprofession de la Filière Gomme arabique conformément à l'acte uniforme de l'OHADA ;
- Mise en œuvre en cours du Projet d'Unité de Transformation des Fruits de Yanfolila (UTRAFRUY) : **5659** pots de confitures de mangues produites ; **1416** pots commercialisés et promotion des produits de la confiture dans les manifestations commerciales;
- mise en œuvre en cours du projet de la Catégorie 1 (Phase 2) : nombre d'activités réalisées.

Résultat 2: Intégration du commerce dans les stratégies et plans nationaux de développement des Pays du CIR

- Renforcement du commerce dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCRP 2012-2017) : la troisième revue à mi-parcours du CSCRP 2012-2017 tenue en juillet 2015 ;
- Contribution à la mise en œuvre du plan d'actions de la Politique Nationale Genre :
 - ✓ 30 femmes accompagnées à la Conférence internationale sur le karité (Ouagadougou) ;
 - ✓ 116 femmes formées sur les techniques d'amélioration du beurre de karité dans le cercle de Bla ;
 - ✓ 100 femmes bénéficiaires d'une Unité de Transformation de Karité dans le cercle de Dioila ;

- ✓ 20 femmes de la Coopérative « Djiguya » formées sur la loi de la coopérative ;
- ✓ 20 femmes de la Coopérative « Djiguya » formées sur l'hygiène et la qualité.
- mécanisme opérationnel de consultation public-privé dynamique : trois (03) réunions du Comité de Pilotage tenues.

Résultat 3: Fourniture coordonnée des ressources liées au commerce (financements, assistance technique, etc.) par les donateurs et les organismes de mise en œuvre pour concrétiser les priorités du pays après l'adoption de la Matrice des actions de l'EDIC

- Participation au 5^{ème} Examen Global de l'Aide pour le commerce à Genève : 03 participants maliens et 2 thèmes animés ;
- Participation à la 10^{ème} Conférence ministérielle de l'OMC à Nairobi au Kenya : 9 participants maliens ;
- Existence des projets/programmes conjoints des donateurs dans le domaine du commerce : mise en œuvre en cours du Programme d'Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Danemark ; du Programme de Renforcement des capacités commerciales (PRCC) financé par l'AFD sur les filières Karité et viande rouge ; du Projet d'Accroissement des Produits Agricoles au Mali (PAPAM) financé par la Banque Mondiale.

Résultat 4: Obtention par les Pays du CIR de ressources pour soutenir les initiatives qui répondent aux priorités de la Matrice des actions de l'EDIC.

- Négociation en cours pour le financement de dix millions (10 000 000) d'euros pour la mise en place des Centres pour le Commerce et le Développement (CECODI) avec des partenaires italiens ;
- Recherche de financement et l'appui technique auprès des instances du CI, des agences et des PTF ;
- appui budgétaire de l'Etat pour financer le projet de la Catégorie 1 ;
- appui financier du projet Hub and Spokes II de l'OIF (programme de renforcement des capacités des Pays ACP) ;
- Appui financier dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Danemark.

I.1.1.4 Évaluation de la progression globale du projet (ou les contretemps survenus) durant l'année 2015

Des résultats sont atteints conformément au cadre logique et au plan de travail. Les activités réalisées en 2015 montrent globalement l'atteinte vers les résultats du projet.

I.1.1.5 Les problèmes/obstacles rencontrés ou les faits nouveaux favorables intervenus durant l'année 2015, en quoi ont-ils pu affecter la réalisation des objectifs et quelle réponse y a été apportée.

Les problèmes/obstacles rencontrés durant la période considérée

- trop de dépenses pour les autres structures ;
- retard excessifs dans l'établissement des mandats.

Les faits nouveaux favorables intervenus durant la période considérée:

- l'adoption de la Déclaration de Politique Générale du Premier ministre en juin 2015;
- le recrutement de deux (02) agents : un Agent chargé de suivi évaluation et un Agent chargé de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de la Catégorie 2 (Gomme arabique) ;
- le programme de renforcement des capacités des acteurs de la filière bétail/viande à la demande du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

II.2 Le Suivi et évaluation et la présentation de rapports

II.2.1 Les travaux de suivi et d'évaluation, y compris la présentation de rapports au Ministère et aux autres parties prenantes, et l'incorporation des résultats dans les outils d'établissement des rapports du gouvernement.

Les rapports sont régulièrement transmis au Ministère, à la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du secteur commerce et à la Direction des Finances et du Matériel (DFM) du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Ces rapports sont également transmis au Point Focal, au Secrétariat Exécutif du CIR et au GFAS.

D'autres outils de suivi sont régulièrement renseignés et transmis aux structures techniques du Ministère du Commerce et de l'Industrie :

Cellule de Planification et de Statistique (CPS) :

- le Tableau sur l'évaluation de la lettre de mission du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI) pour les activités réalisées durant la période considérée;
- Renseignement de la fiche de suivi d'évaluation des projets/programmes et recommandations de la 3^{ème} revue des projets/programmes ;
- Remplissage de la fiche descriptive du Cadre Intégré dans le cadre de l'élaboration du Budget Spécial d'Investissement (BSI) 2016.

Direction des Finances et du Matériel (DFM) :

- Suivi du Budget-programme : l'UMOCI a participé aux ateliers du Budget-programme.

Ces outils permettent de s'assurer de la cohérence des actions du programme avec les priorités nationales et de renseigner sur les activités du CIR qui figurent dans la lettre de mission du MCI.

II.3 Formation et renforcement des capacités durant l'année 2015

II.3.1 Les progrès accomplis dans l'élaboration du plan de renforcement des capacités conformément au plan de travail.

Formation du personnel de l'UMOCI : Les agents de l'UMOCI sont formés

Formation des partenaires de l'UMOCI : Un partenaire de l'UMOCI est formé.

Formation des acteurs privés:

- Formation de 116 femmes sur les techniques d'amélioration de la qualité d'amendes de karité dans le cercle de Bla (Région de Ségou) et 110 femmes dans la production de beurre de bonne qualité ;
- Formation de 20 femmes de la Coopérative « Djiguya » sur la loi de la coopérative et sur l'hygiène et la qualité ;
- Formation des acteurs de la filière gomme arabique sur les techniques de saignée ;
- Formation et sensibilisation de 200 acteurs de la filière mangue sur les techniques de traitement phytosanitaire des vergers de manguiers ; la connaissance des produits phytosanitaires ; les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ; les techniques de cueillette et le Guide d'autocontrôle.

II.3.2 Toute mesure de renforcement des capacités qui a été mise en œuvre. Incluez les bénéficiaires.

- Renforcement des capacités des acteurs agricoles sur les Bonnes Pratiques Agricoles, les techniques d'amélioration de la qualité d'amendes de karité, l'hygiène et la qualité, la loi de la coopérative.

II.3.3 Les résultats (positifs ou négatifs) de ces mesures?

II.3.3.1 Résultats positifs :

Les capacités des partenaires de l'UMOCI et les acteurs privés et publics sont renforcées : les acteurs des filières agricoles (mangue, gomme arabique et karité) ; un partenaire de l'UMOCI et les Agents de l'UMOCI sont formés

II.3.3.2 Résultats négatifs :

Aucun problème particulier.

II.4 Viabilité et stratégie de sortie

II.4.1 Les actions qui ont été menées pour intégrer l'UMOCI ou ses fonctions dans le cadre de travail du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'UMOCI s'intègre totalement dans le programme d'activités du Ministère du Commerce et de l'Industrie. On peut citer les actions suivantes :

- ✓ le renforcement des capacités productives et commerciales dans les filières porteuses (mangue, karité, sésame, gomme arabique...);
- ✓ la mise en œuvre en cours du Projet de la Catégorie 2 sur la Gomme arabique ;
- ✓ la recherche de financement auprès des bailleurs de fonds en vue de la réalisation des actions de la matrice de l'EDIC : mobilisation des ressources avec la coopération italienne ;
- ✓ appui aux structures du MCI : DNCC, APEX, CDA, AMANORM et CPS.

Aussi, le Coordinateur National de l'UMOCI fait l'état de la mise en œuvre du programme Cadre Intégré lors des réunions hebdomadaires du MCI.

II.4.2 Les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de sortie du projet tout en maintenant la dynamique engagée par celui-ci.

- Appropriation du programme au niveau national (MCI, secteur privé);
- Appropriation du programme par les acteurs privés à travers les activités de renforcement des capacités ;

La stratégie de sortie est expliquée dans le document de projet de la Catégorie 1 (Phase 2). Un Consultant sera recruté pour élaborer un plan de durabilité du projet.

II.4.3 La contribution du gouvernement au projet à long terme, y compris les contributions financières et en nature.

- Arbitrage annuel financier : Unité fonctionnelle (UF) du Projet Appui au Cadre Intégré du Commerce (UF 810-8-8-0-0411-009-2241-03-1 : Référence du Budget d'Etat et compte au niveau du Trésor public). En 2015, la contribution du Budget d'Etat s'élève à 1 milliard 600 millions de FCFA, soit 2 710 780,09⁴ USD. La totalité de ce montant a été décaissée;
- La prise en charge par l'Etat de certaines activités liées au fonctionnement de l'UMOCI. La contribution de l'Etat est une contrepartie.

⁴ 1USD=590,236 FCFA

II.5 Communication et diffusion

II.5.1 Les activités de sensibilisation qui ont été menées (par exemple, publicité, presse, participation des parties prenantes grâce aux moyens numériques) et leur incidence.

- la mise en place d'un nouveau site web du Cadre Intégré : [http// : www.cirmali.org](http://www.cirmali.org) ;
- la publication du Guide de l'Exportateur du Mali ;
- la publication de la revue spéciale « Economie et Commerce » de la DNCC ;
- la diffusion des activités du programme dans la presse publique et privée.

II.5.2 Des bonnes pratiques ou des enseignements à partager qui ont été tirés des efforts de sensibilisation déployés durant l'année 2015

Dissémination des informations commerciales :

- sensibilisation des producteurs sur les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) ;
- sketch de sensibilisation sur la lutte mécanique contre la mouche de fruits ;
- sketch de sensibilisation sur la gomme arabique.

PARTIE III: ARRANGEMENTS FIDUCIAIRES ET ORGANISATION

III.1 Organisation et gestion fiduciaire du projet

III.1.1 Les activités importantes de passation des marchés menées par l'unité, y compris les problèmes rencontrés durant l'année 2015 :

Les marchés sont passés selon les procédures nationales à travers un Comité placé sous la présidence de la DFM. On peut citer les marchés suivants :

- le traitement phytosanitaire de 5000 hectares de vergers de manguiers ;
- l'acquisition des équipements phytosanitaires pour les acteurs de la filière mangue ;
- la formation de 200 acteurs de la filière mangue sur les techniques de traitement phytosanitaire, les BPA, la connaissance des produits phytosanitaires et le Guide d'autocontrôle ;
- l'acquisition des semences acacia pour la plantation de 10 000 ha de gommiers.

III.1.2 Les principaux problèmes d'organisation ou de gestion fiduciaire qui se sont posés durant la période considérée, y compris les efforts déployés pour améliorer l'organisation/la gestion du projet.

- les procédures sont trop longues dans l'établissement des mandats pour le décaissement des ressources de l'Etat.

III.1.3 Les problèmes de gestion du personnel et de gestion administrative, et les progrès accomplis au durant la période considérée :

Aucun problème majeur n'est signalé au niveau de la gestion du personnel. La quasi-totalité du personnel est disponible.

Deux (02) Agents ont été recrutés dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Gomme arabique.

Après l'évaluation du Responsable Administratif et financier de l'UMOCI, son contrat n'a pas été renouvelé.

III.2 Gestion financière

III.2.1 Les principaux problèmes en matière de gestion financière et de comptabilité qui se sont posés durant l'année 2015:

- les procédures sont trop longues dans l'établissement des mandats.

III.2.2 Tout soutien financier/toutes ressources qui ont été accordés par le gouvernement et d'autres donateurs :

En plus du Fonds Multilatéral d'Affectation spéciale du Cadre Intégré, le gouvernement a décaissé la totalité du montant de la contribution prévue pour 2015. Ce montant est destiné à tous les projets du Cadre Intégré (UTRAFRUY, FIAGRO, Catégorie 1 et Gomme arabique)..

III.3 Mise en œuvre des recommandations antérieures du SE/GFAS

III.3.1 Mise en œuvre des recommandations du SE et du GFAS résultant des missions précédentes.

Mission du GFAS (4 – 11 février 2015)				
N°	DESCRIPTION DE LA RECOMMANDATION	ETAT D'EXECUTION	ACTIVITES A ENVISAGER	OBSERVATIONS
	Conformément aux directives de Monsieur le Ministre, l'UMOCI devra contacter la CNUCED et coordonner avec le SE pour l'organisation de l'atelier de validation dès que le rapport de mise à jour de l'EDIC sera reçu	Réalisée. L'atelier de validation s'est tenu les 2 et 3 avril 2015 à Bamako. L'EDIC et sa matrice d'actions sont disponibles sur le site web du CIR.		
2	UMOCI devra continuer à suivre l'exécution des recommandations et rendre compte au CNP, au SE et au GFAS à travers les rapports d'activités. L'exécution des recommandations de la lettre d'approbation de la Phase 2 est essentielle pour la mise en œuvre du projet.	En cours		L'UMOCI se propose de soumettre le suivi des recommandations aux prochaines réunions du Comité de pilotage du CIR.
3	Finaliser le budget révisé selon le format pour la Phase 2 dans un délai de 3 mois	Réalisée		
4	La DNCC devra accélérer son examen du manuel de procédure avec l'appui des services compétents du MIIC, en vue de son approbation par le Comité de pilotage.	Le manuel des procédures a été transmis à la DNCC, la DRH et la DFM. Seule la DFM a fait des observations sur le document.		L'UMOCI se propose de soumettre le manuel des procédures aux prochaines réunions du Comité de pilotage du CIR.
Lettre d'approbation du Projet de la Catégorie 1 (Phase 2) du CIR Recommandations du SE et du GFAS _12 mars 2015				
	Recommandations	ETAT D'EXECUTION	ACTIVITES A ENVISAGER	OBSERVATIONS

1	<p>Etant donné que les ressources pour la phase 2 du projet de catégorie 1 seront directement gérées par l'Unité nationale de mise en œuvre (UMOCI) sous la direction du PF, il est impératif qu'il soit précisément rendu compte de toutes les ressources relatives à la phase 1 qui ont été transférées au PNUD. Au plus tard trois (3) mois après la signature de la modification du Mémoire d'accord, un rapport financier final concernant la phase 1 du projet de catégorie 1 devrait être remis au GFAS et le solde des ressources affectées à la catégorie 1 devrait être transféré par le PNUD à l'UMOCI. Ce solde sera reporté dans le budget révisé pour la phase 2 du projet de catégorie 1.</p>	Réalisée		
2	<p>L'évaluation à mi-parcours et l'examen de la mise en œuvre de la phase 1 du projet de catégorie 1 indiquent que, de façon générale, la mise en œuvre des recommandations émanant de la lettre d'approbation du Conseil du CIR et des missions de supervision n'est pas satisfaisante, et que des retards importants ont été constatés s'agissant des recommandations qui ont été mises en œuvre. Certaines recommandations relatives à la phase 1 n'ont pas été mises en œuvre, en particulier celles qui concernent le plan de renforcement des capacités et de formation, le manuel opérationnel et le renforcement du système de gestion financière avec le soutien du PNUD. De ce fait, il est demandé au Ministère, et surtout au PF et à l'UMOCI, d'accorder une attention particulière à la mise en œuvre des recommandations émanant de la lettre d'approbation du Conseil du CIR et des missions de supervision, car elles font partie des conditions à remplir pour atteindre les résultats attendus du projet.</p>	<p>1. <u>Elaboration d'un plan de renforcement des capacités et de formation</u> : La mise en œuvre du plan de formation de l'UMOCI et de ses partenaires est en cours.</p> <p>2. <u>Elaboration du manuel opérationnel</u> : Le manuel des procédures a été transmis à la DNCC, la DRH et la DFM. La DFM a fait des observations sur le document.</p> <p>3. <u>Le renforcement du système de gestion financière</u> : Le PNUD n'est plus impliqué dans la gestion du projet de la Catégorie 1.</p>		

3	Il est recommandé qu'au plus tard trois (3) mois après la signature du Mémorandum d'accord et l'approbation par le CDN, le Ministère valide le manuel de procédures préparé dans le cadre de la phase 1 du projet de catégorie 1 du CIR. Ce manuel de procédures guidera l'UMOCI pour la gestion des ressources affectées au projet.	Le draft est disponible.		
4	Le plan de travail du projet devrait être révisé dans les trois (3) mois suivant la signature du Mémorandum d'accord pour inclure des activités spécifiques visant à renforcer la coordination des donateurs pour ce qui est de l'APC et les échanges entre le secteur public et le secteur privé, à mobiliser des ressources au titre de l'APC, à assurer le suivi des bases de données sur l'APC et à préparer des contributions relatives au commerce pour la prochaine version de la stratégie pour la croissance et la réduction de la pauvreté. L'élaboration et la mise en œuvre du plan de durabilité, y compris des mesures de sortie devraient faire partie du plan de travail pour 2015. La révision du plan de travail devrait inclure la mise en œuvre des recommandations restantes figurant dans la lettre d'approbation du conseil du CIR pour la phase 1, conformément à la Recommandation 2 ci-dessus, et des recommandations pour la phase 2. Les ajustements apportés au plan de travail devraient être soumis au CDN pour approbation, puis au SE et au GFAS pour accord.	En cours. Le plan de durabilité sera élaboré en 2016.	Un plan de durabilité sera élaboré et mis en œuvre.	

5	<p>Il est recommandé que le budget soit révisé dans les trois (03) mois suivant la signature du Mémorandum d'accord. Cette révision devrait inclure des indications sur : a) le coût unitaire pour la rubrique budgétaire « salaire assistant programme », qui ne correspond pas au salaire du titulaire actuel ; b) le matériel de bureau devant être acheté (nature et quantité) ; c) le transfert de la préparation du plan de communication à l'année 1 ; d) les coûts associés à la mise en œuvre des recommandations figurant dans la lettre d'approbation du Conseil du CIR. Le second versement à l'UMOCI ne sera débloqué par le GFAS que quand cette recommandation aura été mise en œuvre.</p>	Réalisée.		
6	<p>Il est recommandé que la finalisation et l'exécution du plan de communication commencent immédiatement, dès le début de la phase 2 du projet de catégorie 1 avec une répartition claire des responsabilités au sein de l'UMOCI. Tout au long de ce processus, l'UMOCI devrait prendre contact avec l'Unité des communications du Secrétariat Exécutif du CIR pour bénéficier de conseils et d'un soutien. Etant donné qu'il n'y a pas actuellement de plan de communication, il est demandé à l'UMOCI de préciser les coûts afférents au budget total de 44 771,77 \$ EU affecté aux activités de communication pour la période de deux ans.</p>	Le plan de communication de l'UMOCI sera élaboré en 2016.		
7	<p>Etant donné que les ressources du CIR destinées à financer la rémunération et les prestations pour le personnel seront intégralement gérées par l'UMOCI, il est demandé au Ministère d'examiner les contrats du personnel et les modalités de paiement, contrairement à la pratique suivie pendant la phase 1 où les ressources étaient transférées par l'UMOCI au PNUD au titre d'un arrangement entre le Ministère et le PNUD.</p> <p>Comme cet arrangement ne sera plus appliqué pendant la phase 2, l'UMOCI sera pleinement responsable du versement des salaires à son personnel, comme cela est le cas pour le projet</p>	Réalisée.		

	de catégorie 2 concernant la gomme arabique.			
8	Suivant les règles relatives aux marchés publics, l'UMOCI a indiqué qu'un Comité d'examen restreint (comprenant le responsable des finances et l'assistant administratif et financier) sera établi lorsque trois documents pro forma seront requis pour des marchés allant de 500 000 FCFA A à 25 millions de FCFA. Il est recommandé que ce comité d'examen comprenne un représentant de la Direction des finances et du matériel (DAFM) qui en soit le président.	La DFM est impliquée en qualité de Président du Comité d'examen restreint.		
9	Conformément aux responsabilités fiduciaires énoncées à l'annexe 2, le Ministère continuera de procéder, en collaboration avec la DFM, à un examen interne de tous les rapports d'audit avant de les transmettre au GFAS.	Les Rapports d'audit sont transmis au MCI.		
10	Il est recommandé que l'UMOCI examine le plan de suivi et d'évaluation (S&E) en vue de définir clairement des indicateurs vérifiables et un calendrier pour la collecte de données, afin d'assurer le S&E effectif des résultats du projet. Le plan de S&E devrait être soumis au SE et au GFAS pour observations, puis transmis au CDN pour approbation.	Un plan de suivi évaluation sera élaboré.		
11	Le plan de durabilité, comprenant des mesures de sorties spécifiques, devrait être élaboré dans les six (6) mois suivant la signature du Mémoire d'accord. Une partie de la contribution du gouvernement devrait être affectée à l'élaboration et à l'exécution du plan de durabilité. En outre, il est recommandé que l'UMOCI établisse puis exécute, avec les conseils du PF ET du CDN, un plan de mobilisation de ressources locales en plus des gouvernement, y compris des fonds de donateurs bilatéraux, en consultation avec le FD, pour soutenir la poursuite du programme commercial et le processus du CIR au-delà du projet de catégorie 1. Ces plans devraient être soumis au SE et au GFAS pour observations, puis transmis au CDN pour approbation.	Il est prévu dans le plan de travail révisé de la phase 2, un budget pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de durabilité. Le plan de mobilisation de ressources sera élaboré et mis en œuvre en 2016 avec le soutien du Facilitateur des donateurs.		

PARTIE IV: MISE À JOUR DU RAPPORT ANNUEL

IV.1 Produits/Résultats du projet

- le fonctionnement de l'UMOCI est assuré ;
- le personnel de l'UMOCI est motivé et formé;
- les capacités des acteurs privé et public sont renforcées ;
- la mise en œuvre du projet de la Catégorie 2 sur la Gomme arabique est en cours ;
- le document de projet de la catégorie 2 sur le développement de la filière karité est élaboré : il sera repris sur la base du nouveau cadre logique pour la phase 2 et validé par le Comité de pilotage du CIR avant d'être transmis au SE et au GFAS du CIR pour observations préliminaires. Le document sera ensuite transmis au Conseil du CIR pour approbation ;
- l'EDIC et sa matrice d'actions ont été validés en avril 2015 ;
- le manuel des procédures administrative, financière et comptable est élaboré. Il est en cours de finalisation avant d'être approuvé par le Comité de Pilotage et soumis au Contrôle des services publics pour son visa ;
- le rapport d'évaluation à mi-parcours du Projet de la Catégorie 1 élaboré ;
- le projet de la Catégorie 1 du CIR Mali approuvé en mars 2015 pour une prolongation de 2 ans est en cours de mise en œuvre ;
- les TDR relatifs à l'élaboration de la politique de développement du commerce sont élaborés et le CIR a été sollicité pour son financement;
- les prévisions de l'appui budgétaire de l'Etat sont maintenues dans la Loi des Finances pour un montant de 1 milliard 600 millions de FCFA, soit 2 710 780,09 USD en 2016.

IV.1a Stratégie commerciale

		OUI	NON	Observations (brève explication)
1	Une stratégie commerciale a été officiellement approuvée et publiée (dans l'affirmative, préciser l'année)		X	L'élaboration de la Politique nationale de développement du commerce est liée à l'EDIC qui a été validée en avril 2015. L'élaboration de cette politique été confiée à la DNCC. L'UMOCI vient en appui financier. Les Termes de Référence relatifs à l'élaboration d'une politique de développement du commerce sont élaborés et le SE CIR a été sollicité pour son financement. La CNUCED est visée pour l'élaboration de la politique. L'OIF a accepté d'apporter un appui financier.

2a	La stratégie commerciale est axée sur la compétitivité nationale (c'est-à-dire qu'elle identifie les avantages comparatifs et compétitifs) et sur les améliorations de productivité	X		Les TDR élaborés vont dans ce sens.
2b	La stratégie commerciale est axée uniquement sur la compétitivité nationale		X	
3	La stratégie commerciale suit une approche par secteur et tient compte des normes de qualité	X		Prise en compte dans les TDR.
4	La stratégie commerciale identifie les liens avec la pauvreté, l'égalité des sexes et l'environnement	X		Toutes les politiques sectorielles s'inspirent du CSCRP qui tient compte des objectifs du CIR. Il y'a donc une interaction CSCRP et CIR.
5	La stratégie commerciale a comporté un processus effectif de participation des parties prenantes au cours de son élaboration	X		Les parties prenantes seront impliquées dans l'élaboration de la Politique nationale de développement du commerce.
6	La stratégie commerciale est liée aux autres stratégies nationales adoptées officiellement	X		Elle est cohérente avec les autres stratégies sectorielles dans le cadre du CSCRP qui est le document fédérateur.
7a	La stratégie commerciale identifie les marchés cibles essentiels et tient compte des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux	X		Selon les TDR
7b	La stratégie commerciale identifie les marchés cibles essentiels	X		Selon les TDR
8a	La stratégie commerciale traite de questions relatives à la facilitation des échanges et à l'infrastructure	X		Selon les TDR
8b	La stratégie commerciale est en cours d'élaboration	X		La politique nationale de développement du commerce sera élaborée sous l'égide du ministère du commerce. La DNCC assure le secrétariat.
9	Il n'y a pas de stratégie commerciale		X	Pas effectivement mais le processus d'élaboration est en cours. C'était lié à la validation de l'EDIC.
	Évaluation générale			

IV.1b Mise en œuvre de la stratégie commerciale

		OUI	NON	Observations
1a	Plan de mise en œuvre d'une stratégie commerciale de qualité établi et comportant des indicateurs clairs et mesurables		X	La politique nationale de développement du commerce n'a pas été encore élaborée.
1b	Mise en œuvre d'une stratégie commerciale de qualité en bonne voie/comme prévu		X	
2a	Mécanisme de révision du plan de mise en œuvre établi		X	
2b	Mécanisme de révision du plan de mise en œuvre envisagé		X	
3a	Progrès dans la mise en œuvre (au moins 65% du plan est appliqué comme prévu)		X	
3b	Progrès dans la mise en œuvre (au moins 50% du plan est appliqué comme prévu)		X	
3c	Peu de progrès dans la mise en œuvre; seules quelques priorités ont éventuellement été traitées		X	
	Évaluation générale		X	

IV.2a Votre pays dispose-t-il d'un plan de développement national (PDN) ou d'un document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP)?

PDN: Oui ____ Non _____ DSRP: Oui **X** ____ Non ____

Observations:

C'est un document fédérateur et tient compte de toutes les politiques et toutes les stratégies sectorielles de développement.

IV.2b Dans l'affirmative, quand ce document a-t-il été élaboré ou publié? (2011)

PDN: _____ -DSRP: 3ème génération (CSCR 2012-2017)
-Plan d'Actions Gouvernemental (PAG 2013-2018)
-CREDD 2016-2018

IV.3 Le commerce dans le DSRP et/ou les stratégies nationales de développement

		OUI	NON	Observations
--	--	-----	-----	--------------

		OUI	NON	Observations
1	Il y a une section relative au commerce identifiable dans le DSRP/plan de développement national	X		Dans le CSCRП 2012-2017, la poursuite de la mise en œuvre du Cadre Intégré est une recommandation de l'atelier de validation du document CSCRП. Le document Cadre pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) pour la période 2016-2018 est en cours d'élaboration.
2	Le cycle de l'EDIC est harmonisé avec celui du DSRP	X		L'actualisation de l'EDIC devrait coïncider avec la 3 ^{ème} génération du CSCRП 2012-2017. Mais, la crise qui sévissait au Mali a empêché la synchronisation. L'EDIC actualisée a été validée en avril 2015.
3	L'examen du commerce est relié en amont à la description et à l'analyse de la pauvreté figurant au début du DSRP/de la stratégie nationale de développement et il est éclairé par elles	X		Le commerce figure dans l'Axe n°1 (II.3.4) du CSCRП 2012-2017 : Promotion d'une croissance accélérée, durable, créatrice d'emplois et d'activités créatrices de revenus (page 43 CSCRП III) ; -Domaine n°8 : Commerce (page 58 CSCRП III) -Plan d'Actions Prioritaire du CSCRП 2012-2017 (Page 15).
4	Le DSRP/plan de développement national prend en compte d'autres facteurs nationaux et internationaux qui influent sur le commerce (contraintes du côté de l'offre telles que l'infrastructure, contraintes du côté de la demande telles que l'accès aux marchés, et questions commerciales liées aux marchés locaux et régionaux en plus du niveau international)	X		Page 31 du CSCRП 2012-2017 : les contraintes liées à la croissance économique sont, entre autres : -dépendance de l'économie vis-à-vis de l'extérieur et sa vulnérabilité aux chocs extérieurs, un secteur privé peu compétitif, insuffisance des infrastructures de soutien (transport, électricité, TICs), les contraintes en matière de renforcement des capacités.

		OUI	NON	Observations
5	Le commerce est entièrement intégré dans les stratégies sectorielles clés	X		Prise en compte du commerce dans les stratégies sectorielles clés : - Politique nationale de développement agricole - Stratégie de Développement du Tourisme - Politique de développement industriel - Politique nationale de la qualité ; - Politique Nationale Genre du Mali - stratégie de développement du secteur agroalimentaire.
6	Les plans d'action pour la mise en œuvre sont définis	X		
7	Un budget spécifique est défini pour la mise en œuvre du plan d'action	X		Plan d'Actions Prioritaires CSCRP 2012-2017 (Annexe III). Le plan d'actions de chaque stratégie sectorielle est budgétisé
8	Dans le cas où la section du DSRP (ou, le cas échéant, de la stratégie nationale de développement) consacrée à l'analyse de la pauvreté traite des aspects de la pauvreté autres que le revenu, cela contribue aux éléments du document relatifs au commerce	X		
9	Le DSRP/plan de développement national traite expressément des options en matière de politique commerciale (expliquant en quoi elles diffèrent selon le secteur de production, leur impact différent sur les groupes vulnérables, les liens explicites entre commerce et égalité des sexes, et la différenciation entre consommateurs, producteurs et salariés dans l'environnement urbain et rural)	X		
10	Il y a une description de la manière dont les éléments du DSRP/plan de développement national relatifs au commerce ont été constitués	X		La vision du secteur commerce dans le CSCRP 2012-2017 est d'accroître le rôle du commerce dans le développement économique et social à travers, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du Programme Cadre Intégré du Commerce (Page 58 du CSCRP 2012-2017)
	Évaluation générale			

IV.4a Le commerce est-il intégré dans les stratégies concernant d'autres secteurs (par exemple, l'agriculture, le développement rural, l'industrie, l'énergie, le tourisme, les transports, etc.)?

Oui _____ Non _____

IV.4b. Dans l'affirmative, indiquez les secteurs concernés:

- Agriculture, Elevage, Pêche, environnement : harmonisation avec le Programme National d'Investissement du Secteur Agricole (PNISA), l'EDIC, et le Cadre Stratégique d'Investissement de la Gestion Durable des Terres (CSI-GDT)

- Industrie, Transport,

- Tourisme : Schéma directeur du Tourisme et de l'Hôtellerie,

- Genre : Politique genre.

Observations:

IV.5 Mécanismes de coordination des secteurs public et privé

		OUI	NON	Observations
1	Les mécanismes de consultation public privé pour la formulation et la mise en œuvre des politiques interviennent de façon régulière (au moins tous les six mois)	X		En 2015, le cadre de concertation comprend les organes suivants : - Réunion du Comité mixte de suivi des reformes Etat/Secteur -Trois (03) réunions du Comité de pilotage du Cadre Intégré et de l'Aide pour le commerce - le Modérateur de la concertation Etat/secteur privé est l'organe opérationnel de la mise en œuvre et du suivi des décisions du Conseil de Coordination.
2	Les consultations sont présidées au niveau ministériel, avec une participation de haut niveau sur l'ensemble des organismes publics compétents	X		-Le Comité mixte de suivi des reformes Etat/Secteur est présidé par le Premier ministre ; -Le Comité de Pilotage du Cadre Intégré est présidé par le Ministre du commerce ;
3	Il est donné suite aux décisions prises lors de ces réunions avec un plan de mise en œuvre incluant un suivi	X		
4	Il est donné suite aux décisions prises lors de ces réunions sans plan de mise en œuvre			

5	Un éventail complet de groupes d'intérêts, y compris les groupements de femmes chefs d'entreprise, prend part aux consultations	X		Le Réseau des Femmes Entrepreneurs du Mali est membre de droit du Conseil National du Patronat du Mali qui est également membre du Comité de Pilotage du Cadre Intégré
6	Le secteur privé peut engager des consultations sur des questions qui le concernent	X		
	Évaluation générale			

IV.6 Coordination entre le Gouvernement et les donateurs sur les questions liées au commerce

		OUI	NON	Observations
1 a	Au moins deux réunions formelles sont organisées chaque année entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure comme point spécifique de l'ordre du jour	X		Réunions formelles entre le Gouvernement et les partenaires dans le cadre du suivi de la Stratégie Commune d'Assistance Pays (SCAP) ⁵ élaborée en 2007 et dont la première phase a porté sur la période 2008-2011. Le processus d'élaboration de la SCAP 2012-2017 avait commencé en 2011. La SCAP appuie le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2013-2018).

⁵ La SCAP découle d'une volonté politique des Partenaires Techniques et Financiers du Mali de changer profondément leurs modalités d'aide et les modes de faire en développant une démarche novatrice de réponse collective à la nouvelle stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté du Gouvernement du Mali (CSCR).

3. Elle est l'aboutissement d'une dynamique de coordination amorcée depuis 2002 au niveau des PTF avec la préparation du CSLP 2002-2006 et qui s'est renforcée avec la tenue de la Table Ronde des bailleurs de fonds du Mali en 2004, puis l'adoption du CSCR en 2006 et du Plan d'Action Efficacité de l'Aide en 2007 conformément à la Déclaration de Paris. Par ailleurs la SCAP a alimenté les discussions de la Table Ronde des bailleurs de fonds pour le financement du CSCR qui s'est tenue en juin 2008.

		OUI	NON	Observations
1 b	Une réunion formelle est organisée tous les deux ans entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure à l'ordre du jour	X		- Réunions de la Stratégie d'Assistance Pays (SCAP). -Réunions des Groupes thématiques. Chaque groupe thématique a un interlocuteur au niveau des départements ministériels.
1 c	Aucune réunion formelle n'est organisée entre les partenaires de développement et le gouvernement et où le commerce figure à l'ordre du jour		X	
2 a	Ces réunions traitent des questions de politique commerciale et du renforcement de la coordination entre les interventions des donateurs	X		
2 b	Ces réunions traitent uniquement du renforcement de la coordination entre les interventions des donateurs, et non des questions de politique commerciale	X		
2 c	Coordination minimale entre les interventions des donateurs	X		
3 a	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions est la norme	X		
3 b	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions n'est pas systématique		X	
3 c	La participation gouvernementale de haut niveau (ministériel) à ces réunions est minimale		X	
4	Le commerce fait partie de la matrice de l'aide budgétaire lorsqu'elle existe	X		
	Évaluation générale			

IV.7a Outre l'aide qu'il reçoit du CIR, votre pays bénéficie-t-il d'autres sources de soutien lié au commerce?

Oui X Non _____

IV.7b Dans l'affirmative, indiquez la ou les sources : Banque Mondiale, Union Européenne, autres partenaires bilatéraux

Observations:

IV.8a Existe-t-il un plan d'action ou une stratégie qui intègre l'ensemble du soutien lié au commerce reçu par votre gouvernement et qui coordonne les activités?

Oui X Non _____

La stratégie d'Assistance Pays (SCAP)

IV.8b Ce plan d'action ou cette stratégie comprend-t-il/elle des questions transversales telles que l'égalité des sexes ou l'environnement?

Égalité des sexes: Oui Non _____

Environnement: Oui Non _____

IV.8c Existe-t-il un organisme public ou parapublic qui coordonne ce soutien lié au commerce? Dans l'affirmative, indiquez son nom _____

- Le Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide (SHA) ;
- Le groupe chargé du commerce du Comité Stratégie d'Assistance Pays (SCAP) des PTF.

Observations:

IV.9a Les activités des donateurs liées au commerce se fondent elles sur les priorités de la Matrice des Actions de l'EDIC pour le pays?

Oui Non _____

IV.9b Dans l'affirmative, indiquez les donateurs et les priorités de la Matrice des Actions de l'EDIC correspondantes

	Donateurs	Priorité de la Matrice des Actions
1	Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)	Appui aux structures d'appui au commerce : contribution dans la mise en œuvre du Cadre Intégré Renforcé.
2	Banque Mondiale	Appui à la Productivité Agricole (PAPAM)
3	Coopération suisse	Renforcement des capacités des coopératives des producteurs de fruits (ONG Helvetas Mali)
4	Royaume de Danemark	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP)
5	Agence Française de Développement	Renforcement des capacités commerciales (PRCC)
6	Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Développement des capacités commerciales des pays ACP" (Hub & Spokes II).

IV.9c Y a-t-il des initiatives liées au commerce qui sont gérées par deux donateurs ou plus (par exemple, évaluation des besoins, formulation de stratégies, planification conjointe de projets, mise en commun des ressources, etc.)?

Oui Non _____

Dans l'affirmative, indiquez les donateurs et les initiatives liées au commerce

	Donateurs	Initiatives liées au commerce
1	Banque Mondiale, FIDA, PNUD et Union Européenne (PAPAM)	Appui à la Productivité agricole (mise en commun des ressources)
2	Programme multi donateurs (Cadre Intégré du Commerce)	Développement des capacités commerciales
3	Royaume de Danemark	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP)
4	Union européenne, Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)	Développement des capacités commerciales des pays ACP" (Hub & Spokes II).

Observations:

IV.10 Plan de mise en œuvre à moyen terme

		OUI	NON	Observations
1a	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR/l'Aide pour le commerce indiquant les priorités et la chronologie a été élaboré et validé par le CDN	X		Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme est global et prend en compte les prévisions budgétaires pour l'ensemble des structures du Département en charge du Commerce. Il est élaboré désormais par la Direction des Finances et du Matériel et validé par le département.
1b	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR indiquant les priorités et la chronologie a été élaboré et validé par le CDN; certains besoins en matière d'Aide pour le commerce peuvent néanmoins être extérieurs à ce programme	X		
1c	Un programme à moyen terme chiffré pour le CIR a été élaboré et validé par le CDN	X		
2a	Le programme à moyen terme fait partie du plan de développement national	X		Les éléments du CDMT sont intégrés dans le CSCRP
2b	Le programme à moyen terme du CIR est lié au plan de développement national (ou la liaison est en cours d'établissement)	X		
2c	Des efforts sont en cours pour relier le programme à moyen terme au plan de développement national	X		

		OUI	NON	Observations
3a	Le programme à moyen terme a été élaboré en consultation avec la communauté des donateurs (le facilitateur des donateurs (FD) étant l'homologue clé)	X		
3b	Le programme à moyen terme a été élaboré en consultation avec le FD		X	Sauf à travers le CSLP
3c	Un programme à moyen terme pour le CIR a été élaboré (ou est en cours d'élaboration) en consultation avec le FD	X		Le Facilitateur des donateurs est impliqué dans la mise en œuvre du CIR.
4	Le programme à moyen terme pour le CIR/l'Aide pour le commerce fait partie du dialogue entre le gouvernement et les donateurs	X		
5	Aucune mesure n'a encore été prise pour élaborer un programme à moyen terme pour le CIR		X	
Évaluation générale				

IV.11 Quels sont les flux d'Aide pour le commerce reçus par votre pays pour les années ci-après⁶?

Flux d'Aide pour le commerce: en millions de dollars USD⁷

2009 : 13 012 732 764

2010 : 913 073 085

2011 : 1 003 577 842

2012 : 401 564 041

2013 : 1 369 000 000

2014 : Non disponible

Observations: Les montants ne sont pas disponibles au niveau national

IV.12 Indiquez l'intitulé et le montant des projets financés par des donateurs et liés à la Matrice des Actions de l'EDIC

	Intitulé du projet	Montant (en dollars ou en euro)
1	Fonds de Renforcement des Capacités Commerciales ⁸ de l'AFD (2007 - 30 juin 2012). Prolongé en 2015.	1.500.000 euros

⁶ Il est très difficile de dégager un montant exhaustif.

⁷ Site web de l'OCDE

⁸ Le Projet a pris fin.

2	Appui à la croissance économique et à l'emploi stimulé par le secteur privé (PACEPEP) financé par le Royaume de Danemark	52 800 000 USD
3	Contribution du PNUD dans la mise en œuvre du CIR (2005-2014)	1.500.000 \$EU
4	PAPAM (Banque mondiale, FIDA, PNUD et Union européenne)	70 000 000 \$ EU

Observations: la liste n'est pas exhaustive.

IV.13 Plan de travail du projet

IV. 13.1 Changement important survenu en 2015 dans la mise en œuvre du plan de travail décrit dans la proposition de projet.

En 2015, les changements suivants sont survenus dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de travail du projet de la Catégorie 1 :

- mise en œuvre en cours de la phase 2 du Projet de la Catégorie 1 approuvé par le Conseil du CIR en mars 2015 ;
- certaines activités prévues en 2015 n'ont pas pu être réalisées pour insuffisance de ressources.

IV.14 ANALYSE DES RISQUES

IV.14.1 Evolution de la situation et l'état d'avancement du projet en 2015, comment évaluez vous les *principaux risques* que le projet doit prendre en compte pour que ses objectifs soient atteints?

N°	RISQUES	ETATS DE REALISATION	RECOMMANDATIONS
1	Retard dans l'élaboration du manuel des procédures administrative, comptable et financière du CIR	Le manuel a été élaboré en 2013. Le 22 janvier 2014, le document a été envoyé à la DNCC, à la DFM et à la DRH pour observations. La DFM a fait des observations. L'élaboration des manuels des procédures est une recommandation du Plan d'actions de lutte contre la corruption et la délinquance financière du Ministère du Commerce et de l'Industrie.	Accélérer la finalisation et l'approbation du manuel des procédures du CIR du Mali.
2	Non tenue des réunions statutaires du Comité interministériel de suivi	Depuis 2010, aucune réunion n'a pu être organisée.	Organiser les réunions statutaires du Comité Interministériel de suivi du Cadre Intégré et de l'Aide pour le commerce conformément au Décret.

IV.15 Points de vue des parties prenantes et des partenaires

IV.15.1 Décrivez, à l'aide d'exemples, la participation des parties prenantes à la mise en œuvre du projet et leurs attentes.

Participation des parties prenantes à la mise en œuvre du projet :

- Comité de Pilotage du Cadre Intégré : approbation des Plans de travail révisés des projets de la Catégorie 1 et 2. Les préoccupations des parties prenantes ont été prises en compte dans le document ;
- Facilitateur des donateurs : Le Facilitateur des donateurs du CIR au Mali participe aux réunions du Comité de Pilotage et du Comité de suivi et de coordination des projets de la Catégorie 2.
- Acteurs privés : participation aux activités de renforcement des capacités des Projets de la Catégorie 1 et 2.

Attentes des parties prenantes :

- Les Hautes autorités et les acteurs de la filière gomme arabique attendent l'impact du Projet de la Catégorie 2 sur le renforcement des capacités productives et commerciales de la filière gomme arabique.
- Les PTF comptent sur le renforcement du cadre institutionnel en vue d'une meilleure coordination de l'aide et la transparence, notamment visées par les principes de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

IV.15.2 Les points de vue des partenaires (partenaires publics, secteur privé et société civile), leur participation à la mise en œuvre des activités relatives au projet, et les avantages découlant du projet.

La mise en œuvre du Programme Cadre Intégré est globalement appréciée par les partenaires :

- Participation aux réunions et missions organisées par le Projet;
- Activités de renforcement des capacités (ateliers, formations, équipements) à l'endroit des acteurs;
- Activités relatives au développement et diversification des marchés (foires, missions d'échanges d'expérience) à l'endroit des acteurs.

IV.15.3 Les perspectives d'avenir du projet sur la base des évaluations de l'UMOCI et du Ministère du Commerce

Le document de projet de développement de la filière karité sera finalisé et transmis pour approbation. Le nouveau cadre logique pour la phase 2 du CIR a été pris en compte.

« Fin du document »